

# **Développement durable dans l'Union européenne**

## **Rapport de suivi 2011 de la stratégie de développement durable de l'UE**

### **Synthèse**

## Synthèse

Le développement durable est un objectif fondamental et général de l'Union européenne, qui vise à améliorer de manière continue, la qualité de vie et le bien-être des générations présentes et à venir, en établissant des liens entre le développement économique, la protection de l'environnement et la justice sociale.

La stratégie 2006 de l'UE en faveur du développement durable (SDD de l'UE) vise à décrire comment l'UE peut relever le plus efficacement le défi du développement durable. Elle réaffirme que l'objectif général est l'amélioration continue la qualité de vie des citoyens grâce à des communautés durables, qui gèrent et utilisent efficacement les ressources et exploitent le potentiel d'innovation écologique et social de l'économie, en garantissant la prospérité, la protection de l'environnement et la cohésion sociale.

Mesurer les progrès réalisés sur la voie du développement durable fait partie intégrante de la SDD de l'UE et il incombe à Eurostat de rédiger tous les deux ans un rapport de suivi sur la base d'une série d'indicateurs du développement durable de l'Union européenne (IDD de l'UE). Jusqu'à présent, Eurostat a publié trois rapports: en 2005, en 2007 et en 2009. Ce quatrième rapport montre, à l'aide de graphiques, les progrès accomplis en ce qui concerne la mise en œuvre des objectifs de la stratégie et les principaux défis.

La SDD définit des objectifs généraux et spécifiques afin de mettre l'Union européenne sur la voie du développement durable. Compte tenu de ces objectifs, le présent rapport tente de répondre à la question de savoir si l'UE avance dans la bonne direction. La démarche est essentiellement quantitative, axée principalement sur les IDD.

*La SDD de l'UE réaffirme l'objectif général qu'est l'amélioration de la qualité de vie*

*Mesurer les progrès sur la base des indicateurs fait partie intégrante de la stratégie*

*Le présent rapport évalue les progrès réalisés sur la voie des objectifs de la SDD de l'UE*














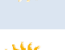







## L'Union européenne est-elle sur la voie du développement durable?

L'objectif du présent rapport n'est pas d'évaluer dans l'absolu si le développement de l'UE est durable, car il n'existe pas de consensus politique ou scientifique sur ce que pourrait être cet état de durabilité, ni sur le niveau optimal de nombreux indicateurs présentés ici. Le rapport vise davantage à

donner un aperçu général des progrès accomplis par l'UE sur la voie du développement durable en ce qui concerne les objectifs généraux et spécifiques définis dans la SDD de l'UE. Dans ce contexte, l'accent est mis davantage sur le «développement durable» que sur la «durabilité»<sup>1</sup>.

Pour apprécier si des progrès ont été réalisés en matière de développement durable, il peut être intéressant de comparer les évolutions des indicateurs clés figurant dans ce présent rapport à celles du rapport de 2009<sup>2</sup>. Toutefois, deux facteurs rendent cette comparaison difficile. Premièrement, le bilan de cette période est impacté par les effets perturbateurs de la crise économique et financière qui a éclaté en 2007. La partie qui suit tente de décrire certains de ces effets. Deuxièmement, il y a quelques différences dans les données, les objectifs et les méthodes d'évaluation utilisés dans ces deux rapports. Pour effacer ces différences, les évaluations du rapport antérieur ont été révisées, en utilisant les mêmes données et méthodes que le rapport actuel, comme l'indique le tableau 1, dans lequel figurent également les évaluations originales de 2009 et celles du rapport actuel.













**Tableau 1: Comparaison entre les évaluations des indicateurs clés de 2009 et de la présente édition**<sup>3</sup>

Thème de la SDD	Indicateur clé	Rapport 2009	Évaluation 2009 révisée	Rapport actuel
Développement socioéconomique	PIB réel par habitant			
Consommation et production durables	Productivité des ressources			
Inclusion sociale	Risque de pauvreté ou d'exclusion sociale			
Changements démographiques	Taux d'emploi des travailleurs âgés			
Santé publique	Espérance de vie et années de vie en bonne santé			
Changement climatique et énergie	Émissions de gaz à effet de serre			
	Consommation d'énergies renouvelables			

<sup>1</sup> Le concept de développement durable devrait être distingué de celui de durabilité. La «durabilité» correspond à la propriété d'un système, dans la mesure où elle se maintient dans un certain état dans la durée. Le concept de développement durable fait référence à un processus qui implique un changement ou un développement. La stratégie vise à «l'amélioration continue de la qualité de vie» et l'accent est donc placé en priorité sur le processus d'amélioration du bien-être. Au lieu de rechercher un équilibre stable, le développement durable est un concept dynamique, qui admet que les changements sont inhérents aux sociétés humaines.

<sup>2</sup> [Eurostat, Développement durable dans l'Union européenne : Rapport de suivi 2009 de la stratégie de développement durable de l'UE, Luxembourg, Office des publications de l'Union européenne, 2009.](#)

<sup>3</sup> La méthode d'évaluation et la signification des symboles météorologiques sont expliqués en introduction au rapport.

Transport durable	Consommation d'énergie des transports par rapport au PIB			
Ressources naturelles	Abondance des espèces d'oiseaux communs			
	Conservation des stocks halieutiques			
Partenariat global	Aide publique au développement			
Bonne gouvernance	[Aucun indicateur clé]	:	:	:

Seulement deux des onze indicateurs clés affichent les mêmes résultats dans les deux rapports (l'espérance de vie dans le thème «Santé publique» et la population d'oiseaux communs dans le thème «Ressources naturelles»). Mais si les données, les objectifs et les méthodes d'évaluation du rapport actuel avaient été utilisés en 2009 sept indicateurs auraient reçu les mêmes évaluations dans les deux rapports. Outre les deux indicateurs susmentionnés, les deux indicateurs de «découplage» (productivité des ressources et consommation d'énergie des transports par rapport au PIB), les indicateurs de risque de pauvreté ou d'exclusion sociale, de la consommation d'énergies renouvelables et de la conservation des stocks halieutiques ont gardé les mêmes évolutions.

De réels changements sont donc intervenus seulement pour quatre des indicateurs restants. Pour deux d'entre eux - le PIB réel par habitant et le taux d'emploi des travailleurs âgés, la situation s'est détériorée.. En revanche, la situation s'est améliorée pour les deux autres indicateurs clés : - les émissions de gaz à effet de serre et l'aide publique au développement-. Comme l'évoque la partie suivante, la crise économique et financière a joué un rôle pour plusieurs de ces changements.

De manière générale, pour les raisons invoquées ci-dessus, il est difficile d'apprécier si des progrès ont été réalisés depuis le rapport de 2009. Toutefois, étant donné que près de la moitié des indicateurs clés ont évolué de manière modérément défavorable, il n'est pas possible de conclure que l'Union européenne est sur la voie du développement durable.

## Impacts de la crise économique et financière

Suite à la crise économique et financière mondiale, amorcée fin 2007, l'UE est entrée en récession au cours de l'année 2008<sup>4</sup>. Vers le milieu de l'année 2011, alors que ce rapport était en cours de finalisation, l'économie européenne n'affichait encore qu'une faible croissance. L'impact de ces événements a été profond et s'étend bien au-delà de l'économie, touchant de nombreux sujets couverts

<sup>4</sup> Pour une analyse approfondie, voir: [European Commission, Economic Crisis in Europe: Causes, Consequences and Responses, European Economy, No 7, 2009.](#)

par les indicateurs de ce rapport 2011. La présente partie donne un bref aperçu des domaines affectés depuis 2007 et, le cas échéant, jusqu'en 2010. Même s'il est encore tôt pour avoir une vision claire de la situation, certaines conséquences, telles que la baisse des niveaux d'investissement, pourraient avoir des répercussions persistantes et à long terme, qui n'apparaîtront que dans les prochains rapports.

Les problèmes de liquidités du secteur bancaire, qui sont apparus en 2007, ont conduit à un assèchement du crédit et à une baisse du prix des actifs, alimentant une baisse de la consommation (cf. indicateur «dépenses des ménages»), une augmentation de «l'épargne des ménages», une diminution de «l'investissement» des entreprises et des ménages, un déclin des échanges internationaux (cf. indicateur «importations en provenance des pays en développement») et un recul du «PIB réel par habitant». Les niveaux de la «dette publique» ont très fortement augmenté. Le taux de «l'emploi» a accusé une baisse, en particulier chez les jeunes, et les hommes ont été plus durement touchés que les femmes («emploi des femmes»). La tendance à l'augmentation du «taux d'emploi des travailleurs âgés» s'est ralentie. En raison de la constitution de stocks de main-d'œuvre et de l'évolution du temps de travail, «la productivité de la main-d'œuvre» a régressé. D'autre part, les «dépenses en matière de recherche et développement» ont augmenté, puisque de nombreux pays ont accentué leurs dépenses pour encourager la reprise économique et la croissance à long terme. Suite à la baisse de la demande, la production industrielle a elle aussi décliné, comme en témoigne la «production de produits chimiques toxiques».

La hausse du «chômage» et du «chômage de longue durée» a eu des conséquences sociales. Bien que le «risque de pauvreté» ait globalement diminué, il a augmenté pour la tranche des 25-49 ans, de même que pour les 18-24 ans. L'«intensité de la pauvreté» s'est également accentuée, ainsi que le nombre de «suicides», en particulier chez les hommes et les personnes d'âge moyen. Le «taux brut de migration nette» a également reculé, probablement en raison des difficultés que connaît l'emploi dans l'Union européenne. En ce qui concerne la lutte globale contre la pauvreté, les «financements destinés aux pays en développement» ont fléchi, en raison de la baisse des contributions des donateurs privés, plus que celles des sources officielles et des ONG.

La demande d'énergie («consommation d'énergie finale») a diminué parallèlement au PIB. Cette baisse de la consommation a entraîné une stabilisation de la «dépendance énergétique» de l'UE, marquant une rupture avec la tendance à la dépendance croissante, entamée de longue date. Les émissions de gaz à effets de serre et les «émissions atmosphériques polluantes», qui étaient déjà en diminution, ont décliné à un rythme encore plus rapide.

Le transport de fret a accusé une baisse plus forte que celle du PIB (cf. indicateur «volume du







transport de fret par rapport au PIB»). Toutefois, probablement en raison d'une diminution plus lente des activités de transport de personnes, la consommation d'énergie attribuable aux transports a enregistré une baisse moins marquée que le PIB («consommation d'énergie par rapport au PIB»). «Les émissions de gaz à effet de serre dues aux activités de transport» ont diminué; les «émissions d'oxyde d'azote (NO<sub>x</sub>) dues aux activités de transport» et les «émissions de particules par le transport» ont reculé plus rapidement qu'au cours des années précédentes. Le nombre de «personnes tuées dans les accidents de la route» a lui aussi diminué, probablement en raison d'une diminution du trafic.

La baisse de la «confiance des citoyens dans les institutions de l'UE» et le recul de la «participation aux élections nationales» traduisent la réaction de l'opinion publique à la crise et la façon dont elle a été gérée.






## Progrès accomplis par l'Union européenne sur la voie du développement durable

Sur plus de 100 indicateurs visés dans le présent rapport, onze ont été retenus comme indicateurs clés. Ils sont destinés à donner un aperçu général des progrès accomplis par l'UE sur la voie du développement durable, par rapport aux objectifs généraux et spécifiques définis dans la SDD de l'UE. Le bilan de l'évaluation des progrès réalisés depuis 2000 à partir de ces indicateurs est mitigé.

**Tableau 2: Évaluation de l'évolution des indicateurs clés (UE-27 à partir de 2000)<sup>5</sup>**

Thème de la SDD	Indicateur clé	Évaluation de l'évolution pour l'UE-27
Développement socioéconomique	PIB réel par habitant	
Consommation et production durables	Productivité des ressources	
Inclusion sociale	Risque de pauvreté ou d'exclusion sociale (*)	
Changements démographiques	Taux d'emploi des travailleurs âgés	
Santé publique	Espérance de vie et années de vie en bonne santé (**)	
Changement climatique et énergie	Émissions de gaz à effet de serre	

<sup>5</sup> Le chapitre d'introduction du rapport complet explique la méthode d'évaluation et la signification des symboles météorologiques.

	Consommation d'énergies renouvelables (***)	
Transport durable	Consommation d'énergie des transports par rapport au PIB	
Ressources naturelles	Abondance des espèces d'oiseaux communs (****)	
	Conservation des stocks halieutiques	
Partenariat global	Aide publique au développement	
Bonne gouvernance	[Aucun indicateur clé]	:

(\*) À partir de 2005.

(\*\*) À partir de 2002.

(\*\*\*) À partir de 2006.

(\*\*\*\*) Données agrégées à l'échelle de l'UE sur la base de 19 États membres.



*Évolution clairement favorable*

Les évolutions récentes peuvent être considérées comme favorables pour l'indicateur clé «inclusion sociale», puisque le nombre de personnes exposées au **risque de pauvreté ou d'exclusion sociale** est en diminution. Entre 2008 et 2009, le nombre de personnes exposées au risque de pauvreté ou d'exclusion sociale a diminué de deux millions.

*Entre 2008 et 2009, le nombre de personnes exposées au risque de pauvreté ou d'exclusion sociale*

L'évolution peut aussi être évaluée comme clairement favorable pour les deux indicateurs clés liés au thème «changement climatique et énergie». Entre 2000 et 2009, les émissions de gaz à effet de serre de l'UE ont diminué de façon significative, signe que les engagements de Kyoto pris par l'UE-15 (visant une diminution de 8 % pour 2008-2012) et l'objectif de réduction de 20 % par rapport au niveau de 1990 fixé du changement de méthodologie, les données concernant le second indicateur clé «**consommation d'énergies renouvelables**» sont uniquement disponibles pour la période 2006-2008. Toutefois, si le rythme de l'évolution observée sur cette courte période peut être maintenu, l'UE atteindra probablement l'objectif des 20 % d'énergies renouvelables dans la consommation finale brute d'énergie, fixé à l'horizon 2020.

*a diminué de deux millions.*

*Les objectifs 2020 fixés pour les deux indicateurs clés du «changement climatique et de l'énergie» ont de bonnes chances d'être atteints*



*Évolution modérément favorable*

On constate une évolution modérément favorable pour les indicateurs clés liés au «développement socioéconomique», à la «santé publique», ainsi que pour l'un des deux indicateurs clés des «ressources naturelles».

*Évolution modérément favorable pour les indicateurs «PIB*

En ce qui concerne le «développement socioéconomique», l'indicateur clé «**PIB réel par habitant**» a augmenté en moyenne de 0,9 % par an entre 2000 et 2010, malgré la crise économique et la récession de 2009 qui a entraîné sa chute à un niveau proche de celui de 2005. Une croissance au ralenti a été observée au cours de l'année 2010 pour l'UE dans son ensemble et, vers le milieu de l'année 2011, lorsque ce rapport était en cours de finalisation, la croissance de l'UE affichait toujours des signes d'essoufflement.

*réel par habitant», «espérance de vie» et «abondance des espèces d'oiseaux communs»*

En ce qui concerne la «santé publique», les données relatives à l'**espérance de vie** dans l'UE indiquent un certain progrès dans l'allongement de la durée de vie de la population. Une fille née en 2008 devrait vivre en moyenne 82,4 ans et un garçon, 76,4 ans.

Les données relatives à l'**abondance des espèces d'oiseaux communs**, l'un des indicateurs clés du thème «ressources naturelles», témoignent d'une légère augmentation de l'indice pour l'ensemble des oiseaux communs, une évolution favorable de la population des oiseaux dans les milieux agricoles entre 2000 et 2008.

#### *Évolution modérément défavorable*

Sur les onze indicateurs clés de la SDD de l'UE, cinq affichent une évolution modérément défavorable, y compris ceux liés à la «consommation et production durables», aux «changements démographiques», au «transport durable» et au «partenariat global», ainsi que l'un des deux indicateurs clés du thème «ressources naturelles».

*Près de la moitié des indicateurs clés révèlent des tendances modérément défavorables*

L'indicateur clé «consommation et production durables» a une évolution modérément défavorable pour la période 2000-2007. Même si l'augmentation de la **productivité des ressources** traduit une plus grande efficacité de l'UE dans l'utilisation de ses ressources, la demande de matières n'a cessé de croître (de même que les pressions environnementales connexes).

*La productivité des ressources a augmenté, mais la consommation de*



En ce qui concerne les «changements démographiques» intervenus jusqu'en 2008 dans l'UE, la hausse du **taux d'emploi des travailleurs âgés** était bien partie pour atteindre l'objectif de 50 % fixé pour 2010. Toutefois, suite à la crise, la croissance s'est presque interrompue en 2009 et 2010, engendrant un taux de chômage d'environ 46 % en 2010, qui n'a pas permis d'atteindre l'objectif.

*matières aussi  
L'UE n'a pas réussi  
à atteindre  
l'objectif 2010 de  
50 % d'emploi pour  
les travailleurs*

Comme dans le cas de la «productivité des ressources», la **consommation d'énergie des transports par point de PIB** a diminué modérément entre 2000 et 2009. Toutefois, et malgré une baisse significative en raison de la crise de 2009, la consommation d'énergie dans les transports a augmenté depuis 2000, mais moins vite que l'économie. Le découplage entre la consommation d'énergie dans les transports et le développement économique est à peine visible.

*âgés  
Le découplage  
entre la  
consommation  
d'énergie dans les  
transports et la  
croissance*

En ce qui concerne la **conservation des stocks halieutiques**, qui est l'un des deux indicateurs clés du thème «ressources naturelles», les captures totales dépassent de 29% les limites biologiques de sécurité ont après de 24 % en 2009. Même si ce constat peut faire figure d'amélioration par rapport aux 37 % de 2000, le niveau global des captures excède toujours les niveaux d'exploitation durables.

*économique est à  
peine visible*

S'agissant des engagements internationaux de l'UE, la part du revenu national brut (RNB) consacrée par l'UE à l'**aide publique au développement** en faveur des pays en développement est restée quasiment stable entre 2005 et 2010, à environ 0,4 % du RNB. Ainsi, l'UE n'a pas atteint l'objectif intermédiaire de 0,56 % fixé pour 2010 et n'est pas bien partie pour atteindre celui de 0,7 % de son RNB d'ici à 2015. Toutefois, il convient de noter que plusieurs autres indicateurs du thème «partenariat global» affichent des tendances plus favorables.

*Les captures dans  
l'Atlantique du  
Nord-Est  
dépassaient encore  
les niveaux  
d'exploitation  
durables*

*L'UE n'est pas sur  
la bonne voie pour  
atteindre son  
objectif APD de  
0,7 % du RNB d'ici  
à 2015*



*Évolution clairement défavorable*

Aucun indicateur clé ne dénote d'évolution clairement défavorable – ce qui

indique que l'Union européenne a accompli certains progrès sur la voie du développement durable. Toutefois, les indicateurs supplémentaires à l'intérieur des thèmes individuels des IDD de l'UE présentent un certain nombre d'évolutions clairement défavorables subsistent, et l'impression d'ensemble peut paraître moins positive que celle qui se dégage des indicateurs clés pris isolément.

• *Aucun indicateur clé*

Le thème de la «bonne gouvernance» ne contient aucun indicateur clé dans la mesure où aucun indicateur n'a été jugé suffisamment fiable et pertinent du point de vue de la politique pour fournir un aperçu général concernant le concept de bonne gouvernance.












## Aperçu détaillé des principales évolutions

Si les indicateurs clés donnent un aperçu des progrès réalisés en ce qui concerne les principaux défis de la SDD de l'UE, il est nécessaire d'examiner thème par thème les progrès mis en lumière par les indicateurs pour pouvoir dresser un tableau plus complet et plus nuancé.

### Développement socioéconomique

La majorité des tendances à long terme présentées par le thème du développement socioéconomique ont été influencées, que ce soit de manière positive ou négative, par la récente crise économique et financière mondiale. D'un côté, les tendances se sont dégradées à court terme en particulier pour l'investissement, l'emploi et le chômage, ainsi que pour le PIB réel par habitant et la productivité de la main-d'œuvre, même si ces deux derniers indicateurs entament de nouveau une reprise. De l'autre, des améliorations ont été observées pour les dépenses de R&D, pour l'intensité énergétique et, de manière brève, pour l'épargne des ménages.

**Tableau 3: Évaluation de l'évolution pour le thème du développement socioéconomique (UE-27, à partir de 2000)**

Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
 PIB réel par habitant	<b>Développement économique</b>	
	 Investissements	 Disparités régionales concernant le PIB  Épargne des ménages
	<b>Compétitivité, innovation et éco-efficacité</b>	
	 Productivité de la main-d'œuvre	 Dépenses en matière de recherche et développement  Intensité énergétique
	<b>Emploi</b>	
	 Emploi	 Emploi des femmes  Disparités régionales en matière d'emploi  Chômage

**Indicateur clé**

Entre 2000 et 2010, le PIB réel par habitant pour l'ensemble de l'UE a augmenté de 0,9 % par an en moyenne, mais le taux de croissance a affiché d'importantes variations à travers l'UE. Au cours de la période de reprise économique des années 2003 à 2007, les taux de croissance ont atteint 2,7 %, voire bien plus dans plusieurs pays d'Europe orientale. Toutefois, suite à la crise économique, la croissance du PIB par habitant a marqué le pas en 2008 et a fortement baissé en 2009 (-4,6 %). Les États membres d'Europe orientale dont la croissance était la plus soutenue ont été les plus durement frappés. L'UE dans son ensemble, ainsi que pour la plupart des États membres, ont enregistré un ralentissement de la croissance en 2010, l'Irlande, la Grèce, l'Espagne et la Roumanie accusant même une croissance négative.

*La crise financière marque la fin d'une période de croissance économique rapide. Croissance au ralenti en 2010*

**Développement économique**

Entre 2000 et 2009, la part du PIB consacrée aux investissements a suivi le cycle économique (particulièrement en raison de l'investissement des entreprises). Après avoir atteint un pic de 21,7 % en 2007, elle s'est repliée à 19,4 % au cours de la période 2008-2009, principalement en raison de la diminution des investissements des entreprises suite à la crise économique.

*L'investissement exprimé en proportion du PIB est resté relativement*

*stable*

Les disparités régionales enregistrées pour le PIB dans l'UE sont passées de 35,5 % à 32,7 % durant la période 2000-2007. Associé à la réduction des disparités régionales en matière d'emploi, ce chiffre indique une convergence croissante des régions de l'UE. La dispersion intra-pays du PIB régional est restée élevée, en particulier dans les États membres d'Europe orientale, où la rapidité de la transition vers une économie de marché a entraîné une inégalité croissante de la répartition des richesses.

*Les disparités régionales se sont réduites sur le plan de l'activité économique*

Pour l'essentiel de la période 2000-2010, l'épargne des ménages exprimée en proportion du revenu disponible a diminué de manière ininterrompue dans l'UE; toutefois, elle a légèrement augmenté en 2008, puis considérablement en 2009, suite à la crise financière. En 2010, le niveau d'épargne des ménages est pratiquement redescendu aux niveaux de 2004. Les différences entre les États membres restent significatives.

*L'épargne a augmenté suite à la crise économique*

#### *Innovation, compétitivité et éco-efficacité*

La productivité de la main-d'œuvre de l'UE a augmenté d'en moyenne 1,1 % par an entre 2000 et 2010. Bien qu'elle ait augmenté de 1,7 ou 1,8 % pendant plusieurs années, principalement en raison du rattrapage des États membres d'Europe orientale, elle a commencé à fléchir en 2008, avant de reculer de 1,2 % en 2009. En 2010, elle a augmenté de 1,6 %.

*La productivité de la main-d'œuvre a ralenti suite à la crise*

Pour l'essentiel de la période de 2000-2009, la part du PIB consacrée aux dépenses de R&D est restée relativement stable pour l'ensemble de l'UE, avec des taux situés entre 1,8 et 1,9 %. En 2008 et 2009, les dépenses de R&D ont légèrement augmenté.

*Les dépenses de R&D sont loin d'avoir atteint l'objectif fixé*

Entre 2000 et 2009, l'intensité énergétique de l'UE a régulièrement diminué, avec une baisse allant certaines années jusqu'à 2,5 %, entraînant un découplage absolu entre la consommation énergétique intérieure brute et la croissance du PIB.

*Découplage absolu de la consommation d'énergie et de la croissance économique*

#### *Emploi*

L'emploi dans l'UE a augmenté entre 2000 et 2008, passant de 66,6 % à 70,4 %, mais il est retombé à 68,6 % en 2010. Les hommes, les jeunes et les personnes de

*La progression vers la cible des*

plus faible niveau scolaire ont été particulièrement touchés.

*75 % d'emploi est  
freinée par la*

Entre 2000 et 2010, l'emploi des femmes a régulièrement augmenté, passant de 57,3 % à 62,1 %, ce qui a permis de réduire les inégalités hommes-femmes. Des différences considérables subsistent entre États membres.

*crise économique*

*Le fossé entre les  
hommes et les*

En ce qui concerne le taux d'emploi, les disparités régionales sont passées de 13,0 % en 2000 à 11,8 % en 2009. Cette amélioration s'explique par la place de plus en plus stable qu'occupent les femmes dans les économies régionales.

*femmes en  
matière d'emploi  
et de chômage se  
réduit*














En moyenne, le chômage a progressé dans l'UE entre 2000 et 2010. Bien qu'il soit tombé à des niveaux faibles durant la reprise économique des années 2003-2007, il a fortement augmenté en 2009 et s'est stabilisé en 2010 à des niveaux supérieurs à ceux de 2000.

*Les progrès de la  
lutte contre le  
chômage annulés  
par la crise  
économique*

### **Consommation et production durables**

L'évolution des modèles de consommation et de production depuis 2000 révèle certaines tendances très défavorables, mais également d'autres très favorables. D'une part, la consommation de matières et d'électricité, ainsi que la production de déchets dangereux, continuent d'augmenter (à la fois en valeurs absolues et par habitant). D'autre part, la consommation d'énergie finale et la quantité de déchets non-minéraux produits dans l'UE ont diminué, et la part de déchets recyclés ou compostés a augmenté. Par ailleurs, une réduction substantielle des émissions de polluants atmosphériques majeurs a été observée et les modèles de production ont progressé en ce qui concerne la dimension écologique de la responsabilité sociale des entreprises et les pratiques agricoles respectueuses de l'environnement.

**Tableau 4: Évaluation de l'évolution pour le thème de la consommation et de la production durables**  
(UE 27, à partir de 2000)

Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
	<b>Utilisation des ressources et déchets</b>	
	 Déchets non-minéraux (*)	 Consommation intérieure de matières  Déchets dangereux (*)  Déchets municipaux recyclés et compostés  Émissions atmosphériques
	<b>Modes de consommation</b>	
 Productivité des ressources	 Consommation d'électricité des ménages	: Nombre de personnes au sein des ménages : Dépenses des ménages  Consommation finale d'énergie  Propriété d'un véhicule
	<b>Modes de production</b>	
	 Système de management environnemental (**)	 Labels écologiques : Zone soumise à un engagement agro-environnemental  Agriculture biologique (***)  Indice de densité du bétail (**)

(\*) À partir de 2004.

(\*\*) À partir de 2003.

(\*\*\*) À partir de 2005.

#### **Indicateur clé**

L'évolution de la productivité des ressources (mesure du rapport entre le PIB et la consommation intérieure de matières) a été modérément défavorable entre 2000 et 2007. Bien que l'augmentation de la productivité des ressources entre 2000 et 2007 indique que l'UE utilise plus efficacement ses ressources (le PIB a connu une croissance plus rapide que la consommation intérieure de matières), la demande de matières (et les pressions environnementales connexes) continue d'augmenter. Le découplage entre l'utilisation des ressources et le développement économique était donc simplement relatif.

#### **Utilisation des ressources et déchets**

Entre 2000 et 2007, la consommation intérieure de matières a modérément augmenté, que ce soit en valeurs absolues ou par habitant. Cette tendance s'explique par l'augmentation de l'extraction intérieure et des importations en réponse à une demande croissante de minéraux.

*La consommation de matières continue d'augmenter*

La production de déchets révèle à la fois des tendances favorables et défavorables. D'une part, la production de déchets non-minéraux dans l'UE a baissé entre 2004 et 2008, et le traitement des déchets municipaux s'est fortement orienté vers le recyclage et le compostage entre 2000 et 2009. En revanche, la production de déchets dangereux a considérablement augmenté entre 2004 et 2008.

*La gestion des déchets s'améliore, mais il y a davantage de déchets dangereux*

Les émissions dans l'atmosphère d'oxydes de soufre, d'oxydes d'azote, de composés organiques volatils non méthaniques et d'ammoniac résultant de l'activité humaine ont toutes considérablement baissé entre 2000 et 2008.

*Diminution des émissions atmosphériques*

#### *Modes de consommation*

Les dépenses des ménages de l'UE ont augmenté sans interruption entre 2000 et 2007, mais ont légèrement fléchi en 2008 et 2009, suite à la crise économique. En parallèle, le nombre de personnes par ménage a diminué, preuve d'une évolution continue vers des ménages plus nombreux, mais plus petits.

*Des ménages plus nombreux mais plus petits, avec des dépenses en hausse*

Entre 2000 et 2009, la consommation d'électricité des ménages a fortement augmenté, mais la consommation finale d'énergie a légèrement diminué, surtout du fait de la crise économique.

*La consommation finale d'énergie a baissé en 2009*

Entre 2000 et 2009, le nombre de voitures particulières pour 1 000 habitants a toujours été en hausse, mais à un rythme plus lent que de 1990 à 2000.

*Nombre croissant de véhicules sur les routes*

#### *Modes de production*

Les entreprises européennes intègrent de plus en plus, sur une base volontaire, les préoccupations environnementales et sociales dans leurs activités et leurs interactions avec les parties prenantes, sous le concept de «responsabilité sociale des entreprises». Entre 2003 et 2010, il y a eu une forte augmentation du nombre d'organisations qui ont mis en œuvre un système agréé de gestion

*Augmentation des attributions de labels écologiques et du nombre d'organisations*

environnementale conforme au règlement portant sur le «système de management environnemental et d'audit». En outre, le nombre de labels écologiques de l'UE a considérablement progressé entre 2000 et 2010, mais les parts de marché des produits concernés restent faibles.

*dotées d'un  
système  
de management  
environnemental  
agrée*

En ce qui concerne la production agricole durable dans l'UE, la part de la surface agricole soumise à des engagements agro-environnementaux et la part de l'agriculture biologique en pourcentage du total de la surface agricole utilisée ont affiché une hausse considérable jusqu'en 2009. En outre, le nombre d'unités de bétail par hectare a accusé une baisse favorable entre 2003 et 2007.









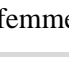




*Signes de  
désintensification  
de l'agriculture*

### **Inclusion sociale**

Les tendances observées sous le thème de l'inclusion sociale depuis 2000 sont en général plutôt encourageantes, en particulier en ce qui concerne la réduction de la pauvreté. On observe une évolution clairement favorable du risque global de pauvreté ou d'exclusion sociale. Cette tendance se traduit notamment par une baisse du nombre de personnes exposées à un risque de privation matérielle sévère et un recul du nombre de personnes vivant dans des foyers à très faible intensité de travail. Une évolution clairement favorable a été observée en ce qui concerne le nombre d'adultes ayant un faible niveau scolaire et les différences salariales entre hommes et femmes (écart de rémunération). En outre, une évolution modérément favorable s'est dessinée pour le risque de pauvreté monétaire, ainsi que pour l'intensité de la pauvreté, les inégalités de revenu et le chômage de longue durée. Toutefois, plusieurs évolutions défavorables sont également apparues. La proportion de travailleurs pauvres a augmenté et le recours à la formation tout au long de la vie a diminué, ce qui explique que l'objectif 2010 n'ait pas été atteint, tandis que la réduction de la part du décrochage scolaire et des faibles performances des élèves en lecture exigent davantage d'attention.



**Tableau 5: Évaluation de l'évolution pour le thème de l'inclusion sociale (UE 27, à partir de 2000)**

Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
	<b>Pauvreté monétaire et conditions de vie</b>	
	 Risque de pauvreté après transferts sociaux (*)	 Intensité de la pauvreté (*)
	 Privation matérielle grave (*)	 Inégalités de revenu
	<b>Accès au marché du travail</b>	
 Risque de pauvreté ou d'exclusion sociale (*)	 Ménages à faible intensité de travail (*)	 Travailleurs pauvres (*)
		 Chômage de longue durée
		 Écart des rémunérations entre hommes et femmes (**)
	<b>Formation</b>	
	 Abandon scolaire précoce (**)	 Adultes ayant un faible niveau d'éducation
		 Éducation et formation tout au long de la vie
		 Faible performance en lecture des élèves

(\*) À partir de 2005.

(\*\*) À partir de 2006.

(\*\*\*) À partir de 2003.

#### *Indicateur clé*

Le nombre de personnes exposées au risque de pauvreté ou d'exclusion sociale dans l'UE a diminué de 2 millions entre 2008 et 2009, essentiellement grâce à une réduction du nombre de personnes souffrant de privations matérielles graves. *Entre 2008 et 2009, le nombre de personnes exposées au risque de pauvreté ou d'exclusion sociale a diminué de deux millions*

#### *Pauvreté monétaire et conditions de vie*

La proportion de personnes exposées au risque de pauvreté après transferts *Légère baisse du*

sociaux n'a que légèrement diminué depuis 2005, mais le nombre de personnes souffrant de privation matérielle grave a diminué de manière importante, et la plupart des États membres sont dans une situation conforme à cette tendance favorable. L'écart entre le revenu des pauvres et le seuil de pauvreté (intensité de la pauvreté) a légèrement diminué et les inégalités de revenus ont légèrement reculé.

*nombre de personnes exposées au risque de pauvreté monétaire*

*Diminution de la privation matérielle*

### **Accès au marché du travail**

Entre 2005 et 2009, la proportion de personnes vivant dans des foyers à très faible intensité de travail a décliné dans l'ensemble de l'UE et dans la plupart des États membres. Tandis que la proportion du chômage de longue durée a très légèrement diminué depuis 2000, la proportion des personnes exposées au risque de pauvreté tout en ayant un emploi (travailleurs pauvres) a augmenté entre 2005 et 2009. L'écart des rémunérations entre hommes et femmes s'est réduit de manière importante entre 2006 et 2009, mais pas dans tous les États membres.

*Chômage de longue durée en légère baisse, mais davantage de travailleurs pauvres*

### **Éducation**

La proportion d'abandons scolaires précoces a baissé dans l'UE, mais des progrès restent nécessaires pour atteindre l'objectif de 2020. Depuis 2003, la participation à l'éducation et à la formation tout au long de la vie a également progressé, mais l'objectif de 2010 n'a pas été atteint. La proportion d'adultes ayant un faible niveau d'éducation a été en diminution constante, et la tendance à la détérioration des capacités de lecture des élèves a été inversée en 2009, même si elle ne permet pas d'atteindre l'objectif fixé pour 2010.









*Plusieurs tendances favorables, mais l'objectif 2010 fixé pour l'éducation et la formation tout au long de la vie a n'a pas été atteint*

### **Changements démographiques**

Les indicateurs démographiques relatifs à l'espérance de vie et l'indicateur conjoncturel de fécondité et les indicateurs liés à l'adéquation des revenus des personnes âgées, ont connu une évolution favorable. Toutefois, même si des progrès considérables ont été accomplis, l'objectif de 2010 pour l'emploi des travailleurs âgés n'a pas été atteint. En outre, les indicateurs affectés à la stabilité des finances publiques ont évolué défavorablement. Les niveaux de dette publique, notamment, ont augmenté passant en moyenne de 62,3 % en 2008 à 80 % en 2010 au sein de l'UE, et l'augmentation

projetée de l'âge moyen de départ à la retraite a peu avancé.

**Tableau 6: Évaluation de l'évolution pour le thème des changements démographiques (UE 27, à partir de 2000)**

Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
	<b>Démographie</b>	
	 Espérance de vie à 65 ans (hommes) (*)	 Indicateur conjoncturel de fécondité (*)
	 Espérance de vie à 65 ans (femmes) (*)	: Solde migratoire : Personnes âgées par rapport aux personnes en âge de travailler
	<b>Adéquation des revenus des personnes âgées</b>	
 Taux d'emploi des travailleurs âgés	 Niveau de revenu des plus de 65 ans par rapport au niveau de revenu antérieur (**)	 Risque de pauvreté pour les plus de 65 ans (**)
	<b>Stabilité des finances publiques</b>	
	 Dette publique	 Âge de la retraite (***) : Dépenses consacrées aux soins de santé pour les personnes âgées : Incidence du vieillissement de la population sur les dépenses publiques

(\*) À partir de 2002.

(\*\*) À partir de 2005.

(\*\*\*) À partir de 2001.

#### *Indicateur clé*

L'objectif visant à garantir l'emploi de 50 % des travailleurs âgés n'a pas été atteint en 2010. Toutefois, la part des travailleurs âgés sur le marché du travail a augmenté sur la totalité de la période et cette tendance contribuera à atténuer la demande de dépenses en faveur des retraites.

*Même si l'objectif pour 2010 n'a pas été atteint, les travailleurs âgés sont plus nombreux*

#### *Démographie*

L'espérance de vie à 65 ans a augmenté tant pour les hommes que pour les femmes entre 2002 et 2008. En outre, le taux de renouvellement de la population a légèrement augmenté, restant toutefois inférieur au seuil de renouvellement de la population. Associée à l'allongement de l'espérance de vie, cette tendance signifie que la taille de la population en âge de travailler continuera de diminuer par rapport au nombre de retraités.

*La part la population active par rapport à la population inactive pourrait continuer à diminuer, ce qui*

L'immigration vers l'UE, même si elle a nettement diminué au cours de la période 2007-2009, dépasse l'émigration. La proportion des personnes âgées dans la population en âge de travailler a augmenté entre 2000 et 2010, passant de 23,2 % à 25,9 %. Selon les projections, elle devrait continuer de croître pour dépasser la barre des 50 personnes âgées d'au moins 65 ans pour 100 personnes en âge de travailler d'ici à 2060. Du fait de l'augmentation du taux de dépendance des personnes âgées, en liaison avec l'abaissement de l'âge de départ à la retraite, les finances publiques sont soumises à des pressions variant en fonction du niveau de financement dans le cadre des pensions garanties par l'État.

*pourrait avoir des effets sur la viabilité des finances publiques*

#### *Adéquation du revenu des personnes âgées*

Le niveau de revenu provenant des pensions pour les personnes âgées de 65 à 74 ans, par rapport au niveau des revenus des personnes âgées de 50 à 59 ans s'est maintenu à 51 % entre 2005 et 2009. Le risque de pauvreté pour les plus de 65 ans a diminué entre 2000 et 2009, comme cela s'était également produit au milieu des années 90.

*Les niveaux moyens des pensions restent suffisants et le risque de pauvreté a baissé pour les personnes âgées*

#### *Viabilité des finances publiques*

Entre 2000 et 2007, le niveau de la dette publique a été ramené sous la barre des 60 %. Toutefois, après 2007, avec le début de la crise financière, la dette publique est remontée à des niveaux qui dépassent même ceux du milieu des années 90, pour atteindre 80 % en 2010.

*La crise économique actuelle exerce une forte pression sur la viabilité des*

Malgré l'augmentation du taux d'emploi des travailleurs âgés (cf. indicateur clé), le rythme d'augmentation de l'âge moyen de départ à la retraite a ralenti, ce qui rend peu probable la réalisation du taux cible fixé pour 2010 lors du Conseil européen réuni à Barcelone en 2002. Après avoir augmenté entre 2000 et 2005, les dépenses de soins aux personnes âgées en proportion du PIB ont diminué

*finances publiques*

entre 2005 et 2007, avant de se stabiliser en 2008 à un niveau plus favorable, proche de celui de 2000.









Tant le vieillissement de la population que la structure des régimes de protection sociale des États membres exercent une pression sur la viabilité des finances publiques. Les changements envisagés pour les dépenses publiques consacrées aux retraites et le taux de remplacement du revenu donnent une idée de l'incidence future que pourrait avoir le vieillissement de la population.

### Santé publique

L'évolution du thème de la santé publique depuis 2000 offre une image globalement favorable.

L'indicateur clé révèle que les personnes vivent en général plus longtemps. Des améliorations sont également observées en ce qui concerne le nombre de décès provoqués par les maladies chroniques, les suicides, la production de produits chimiques toxiques, les nuisances sonores et les accidents du travail graves. Par contre, ces améliorations n'ont pas bénéficié à l'ensemble de la population et il reste toujours de grandes inégalités dans le secteur de la santé et de l'accès aux soins. En outre, il reste des défis à relever pour ce qui est des facteurs environnementaux influençant la santé. Depuis 2000, la population de l'UE a été davantage exposée à l'ozone et aux particules.

**Tableau 7: Évaluation de l'évolution pour le thème de la santé publique (UE-27, à partir de 2000)**

Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
	<b>Santé et inégalités de santé</b>	
 Espérance de vie et nombre d'années de vie en bonne santé (*)	 Nombre de décès dus aux maladies chroniques	 Suicides : Besoins non satisfaits en matière de soins de santé
	<b>Facteurs influençant la santé</b>	
	 Production de produits chimiques toxiques (**)	 Exposition à la pollution de l'air par les particules  Exposition à la pollution de l'air par l'ozone  Nuisances sonores (**)  Accidents graves du travail

(\*) À partir de 2002, sur la base de l'espérance de vie uniquement.

(\*\*) À partir de 2002.

(\*\*\*) À partir de 2005.

### *Indicateur clé*

L'augmentation de l'espérance de vie indique que des progrès ont été accomplis en ce qui concerne la durée de vie et la santé des citoyens de l'UE. Entre 2002 et 2008, l'espérance de vie à la naissance a augmenté de 4 mois par an pour les hommes et de 3 mois pour les femmes. Il apparaît également que l'espérance de vie des hommes rattrape celle des femmes.

*La population de l'UE vit plus longtemps et l'écart entre hommes et femmes se réduit*

### *Santé et inégalités en matière de santé*

Les améliorations en matière de santé se manifestent au travers de plusieurs indicateurs. La mortalité due aux maladies chroniques, qui représente la principale cause des morts prématurées dans l'UE, a enregistré une baisse de 2 % par an entre 2000 et 2008 pour les personnes de moins de 65 ans. Des améliorations dans le domaine de la santé mentale, dont témoigne l'évolution du nombre de suicides, ont également été observées entre 2000 et 2008. Le taux de suicide dans l'ensemble de l'UE a diminué en moyenne de 1,9 % par an chez les jeunes et de 3,6 % chez les plus de 85 ans. Les personnes d'âge moyen font exception, avec un taux de suicide qui a amorcé une augmentation en 2007, tendance que l'on associe au chômage et à l'endettement résultant de la crise financière.

*Moins de personnes meurent de maladies chroniques ou de suicide. Toutefois, la crise financière a fait des victimes dans la tranche d'âge moyenne*

Entre 2005 et 2009, la proportion de personnes déclarant des besoins de santé non satisfaits a reculé dans toutes les catégories de revenus. Toutefois, les personnes les plus pauvres sont huit fois plus nombreuses que les plus riches à déclarer des besoins non satisfaits en matière de santé.

*Malgré certaines améliorations, le coût des traitements médicaux constitue toujours un obstacle pour les plus pauvres*

### *Facteurs influençant la santé*

La production de produits chimiques toxiques dans l'UE a diminué d'en moyenne 1,8 % par an entre 2002 et 2009. Toutefois, leur part dans la production totale de produits chimiques n'a pas évolué, pas plus que n'a changé la proportion des catégories les plus dangereuses de produits chimiques.

*Malgré une baisse de la production de produits chimiques toxiques, pas de*

L'exposition de la population urbaine à la pollution de l'air par les particules a baissé de 0,4 % par an, mais reste très éloignée de l'objectif fixé pour 2010, et l'exposition à l'ozone a augmenté de 2,8 % par an entre 2000 et 2008. Il n'est toutefois pas possible de dégager de tendances nettes, étant donné que ces chiffres varient d'une année à l'autre et que l'évolution des concentrations atmosphériques résulte souvent de causes naturelles ou semi-naturelles, telles que des feux de forêts ou des conditions climatiques extrêmes.

*réduction de toxicité en vue L'exposition à la pollution atmosphérique ne s'est pas véritablement*

La proportion de la population de l'UE déclarant souffrir de nuisances sonores a baissé d'en moyenne 1,5 % par an entre 2005 et 2009.

*améliorée dans les zones urbaines*

Des progrès ont été enregistrés dans l'UE en matière d'efforts pour améliorer la santé et la sécurité sur le lieu de travail. Ces évolutions sont pour l'essentiel compatible avec l'objectif de 25 % de réduction d'accidents graves au travail au cours de la période 2007-2012.

*Diminution du nombre de personnes subissant des nuisances sonores ainsi que du nombre d'accidents graves au travail*

### **Changement climatique et énergie**










La majorité des indicateurs relatifs au changement climatique et à l'énergie évoluent positivement depuis 2000, en particulier dans la seconde moitié de la décennie, même si certains enregistrent encore des tendances défavorables. Le passage à une économie à faible émission de carbone se manifeste déjà à travers certains indicateurs, mais l'économie de l'UE consomme encore beaucoup d'énergie et de carbone et la plupart des indicateurs de ce thème sont étroitement corrélés à la croissance économique. On peut donc s'attendre à ce que la crise économique ait eu une incidence considérable sur les problèmes abordés dans ce chapitre. Dans l'ensemble, l'évolution des tendances en 2008 et 2009 ne résulte pas de changements profonds et structurels, mais plutôt d'une interruption temporaire de tendances à long terme.

Les émissions de gaz à effet de serre (GES) dans l'UE-27 ont baissé entre 2000 et 2009, à un rythme qui devrait permettre d'atteindre l'objectif de réduction de 20 % d'ici à 2020. L'UE-15 est aussi sur la bonne voie pour atteindre les objectifs du protocole de Kyoto visant à réduire de 8 % les émissions de GES par rapport à leur niveau de 1990 durant la période d'engagement 2008-2012. De même, l'UE est

sur la bonne voie pour atteindre l'objectif fixant à 20 % la part des énergies renouvelables dans la consommation finale brute d'énergie d'ici à 2020.

On observe également une évolution favorable en ce qui concerne l'intensité de la consommation d'énergie en gaz à effet de serre, l'utilisation des énergies renouvelables dans les transports et la production combinée de chaleur et d'électricité. En revanche, l'objectif fixant à 21 % la part des énergies renouvelables dans la production d'électricité pour 2010 ne sera probablement pas atteint, même si cette proportion a augmenté entre 2000 et 2009. La dépendance de l'UE vis-à-vis des importations d'énergie<sup>6</sup> s'est considérablement accrue depuis 2000, près de 54 % de la consommation étant satisfaite par les importations en provenance de pays tiers. Le taux d'imposition implicite de l'énergie a baissé depuis 2000, ce qui est contraire à l'objectif de l'UE, qui veut déplacer la charge fiscale pesant sur le travail vers l'utilisation des ressources.

**Tableau 8: Évaluation de l'évolution pour le thème du changement climatique et de l'énergie (UE-27, à partir de 2000)**

Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
	<b>Changement climatique</b>	
 Émissions de gaz à effet de serre	: Émissions de gaz à effet de serre par secteur	 Intensité de la consommation d'énergie en émissions de gaz à effet de serre : Température moyenne à la surface de la Terre
 Consommation d'énergies renouvelables	 Dépendance énergétique	<b>Énergie</b>  Consommation intérieure brute d'énergie  Électricité provenant des énergies renouvelables  Consommation d'énergies renouvelables dans les transports (*)  Production combinée de chaleur et d'électricité (**)  Taux d'imposition implicite de l'énergie

(\*) À partir de 2006.

<sup>6</sup> Le combustible nécessaire à la production d'énergie nucléaire n'est pas comptabilisé dans les importations d'énergie.



(\*\*) À partir de 2004.

### *Indicateurs clés*

En 2009, les émissions de GES de l'UE-27 se situaient 17,4 % en deçà de leur niveau de 1990, signe que l'objectif de réduction de 20 % des émissions de GES d'ici à 2020 est susceptible d'être atteint. Par ailleurs, en 2009, les émissions de GES de l'UE-15 se situaient 12,7 % en deçà de la valeur de référence du traité de Kyoto. En conséquence, les pays de l'UE-15 sont susceptibles de dépasser leur engagement collectif de Kyoto, visant à réduire de 8 % leurs émissions de GES entre 2008 et 2012.

*L'UE-27 est en passe d'atteindre l'objectif d'émissions de GES fixé pour 2020 alors que l'UE-15 devrait être à même de*

En raison de changements apportés à la méthodologie, les données relatives au second indicateur clé («consommation d'énergies renouvelables») ne sont disponibles que de 2006 à 2008. Si l'évolution amorcée durant cette courte période se confirme, l'UE atteindra probablement l'objectif de 20 % d'énergies renouvelables dans la consommation finale brute d'énergie fixé pour 2020.

*respecter les engagements de Kyoto*

*L'UE réalisera probablement son objectif pour la part des énergies renouvelables dans la consommation d'énergie*

### *Changement climatique*

À quelques exceptions près, la part de chacune des sources principales d'émission dans le total des émissions de GES de l'UE-27 (hormis les sources maritimes internationales et l'utilisation des sols, la réaffectation des sols et la sylviculture) a relativement peu évolué entre 1990 et 2009. Les principales évolutions concernent le recul des émissions constatées pour les industries manufacturières et la construction (de 14,8 % à 11,5 %), ainsi que pour les processus industriels (de 8,3 % à 7 %) et, phénomène plus marqué, l'augmentation des émissions dans le secteur des transports (de 13,8 % à 20,2 %). Dans les autres catégories, l'évolution des émissions a été anecdotique.

*Alors que la part des émissions des industries manufacturières, de la construction et des processus industriels a diminué, la part des émissions du transport a*

Dans le domaine de la consommation d'énergie, les émissions de GES ont diminué modérément entre 2000 et 2009, à un rythme toutefois plus lent que dans les années 90. Le passage à des combustibles à teneur plus faible en carbone en est la cause principale.

*augmenté*

*2001-2010 a été*

*la décennie la*

*plus chaude*

*jamais enregistrée*

Par rapport à la période 1961-1990, la température moyenne à la surface de la Terre a augmenté de 0,46 °C entre 2001 et 2010, ce qui en fait la décennie la plus chaude jamais observée. Cette évolution confirme la tendance amorcée dans les années 2000, plus chaudes que les années 90, ces dernières ayant été plus chaudes que les années 80 et que les décennies précédentes.

### *Énergie*

La dépendance de l'UE vis-à-vis des importations d'énergie est restée stable, à un niveau avoisinant les 45 % au cours des années 90. Toutefois, entre 2000 et 2009, la dépendance énergétique a considérablement augmenté, atteignant 53,9 % en 2009.

*L'UE importe*

*plus de la moitié*

*de son énergie*

*La demande en*

La demande en énergie de l'UE a légèrement diminué. Après avoir augmenté sans interruption au début des années 2000, elle a reculé entre 2006 et 2009. Dans l'ensemble, la baisse de la consommation de combustibles solides a été compensée par un recours accru au gaz naturel et, dans une certaine mesure, aux énergies renouvelables.

*énergie de l'UE a*

*légèrement*

*diminué depuis*

*2000*

*L'UE risque de*

La part des énergies renouvelables dans la production d'électricité de l'UE est passée de 13,8 % en 2000 à 16,7 % en 2008. Malgré cette hausse, l'UE ne pourra probablement pas atteindre l'objectif de 21 % fixé pour 2010. En revanche, la part des énergies renouvelables utilisées dans le secteur du transport a rapidement augmenté entre 2006 et 2008, atteignant 3,5 % des carburants consommés dans ce secteur. Si ce taux de croissance venait à se maintenir, l'UE pourrait atteindre l'objectif de 5,75 % fixé pour 2010. Toutefois, cette tendance doit être interprétée avec prudence, car les données ne couvrent que trois années.

*manquer son*

*objectif pour la*

*part des énergies*

*renouvelables*

*dans la*

*production*

*d'électricité, mais*

*elle est en bonne*

*voie pour ce qui*

*est de leur part*

*dans les*

*transports*

Le développement de la cogénération, ou production combinée de chaleur et d'électricité (PCCE), une technique associant la production de chaleur utile à la production d'électricité, a été régulier mais lent, atteignant 11,4 % de la production brute d'électricité en 2009.

Entre 2000 et 2009, le taux implicite d'imposition de l'énergie a diminué dans l'UE. Cette baisse de l'imposition réelle est incompatible avec l'objectif de l'UE, qui vise à transférer la charge fiscale du travail vers l'utilisation des ressources et la consommation d'énergie, afin de doter les objectifs environnementaux d'un instrument politique et d'encourager l'emploi.

*Des progrès modestes ont été enregistrés en matière de cogénération*












*La charge fiscale du travail n'a pas été transférée à l'énergie*

### **Transport durable**

Dans l'ensemble, l'évolution du transport depuis 2000 offre une image plutôt défavorable, malgré quelques tendances positives. Le constat dressé ici est donc moins sévère que celui de l'édition précédente, bien que cela soit principalement attribuable à la crise économique, qui a eu pour effet de réduire la demande en services de transport et leurs effets négatifs.

La baisse de la consommation d'énergie et des émissions de GES entre 2007 et 2008 résulte davantage de la crise économique que d'une tendance continue et à long terme en faveur d'un découplage absolu. Même si le découplage entre la consommation d'énergie des transports et le développement économique a progressé, il n'a été que relatif. Par ailleurs, ni le transport de marchandises, ni le transport de passagers n'ont visiblement amorcé la transition vers des modes de transport moins nuisibles à l'environnement. Des baisses sensibles ont été enregistrées en ce qui concerne les émissions moyennes de CO<sub>2</sub> des véhicules neufs et le nombre de tués sur les routes. La tendance continue à la baisse des émissions d'oxydes d'azote et de particules s'est même accélérée depuis 2000.

**Tableau 9: Évaluation de l'évolution pour le thème du transport durable (UE-27, à partir de 2000)**

Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
 Consommation énergétique des transports par rapport au PIB	<b>Transport et mobilité</b>	
	 Répartition modale du transport de fret	 Volume du transport de fret par rapport au PIB (*)
		 Volume du transport de voyageurs par rapport au PIB (*)
	 Répartition modale du transport de voyageurs	 Investissements dans les infrastructures de transport : Prix des transports de voyageurs
		<b>Impacts du transport</b>
	 Émissions de gaz à effet de serre dues aux activités de transport	 Moyenne des émissions de CO2 par km dues aux véhicules particuliers neufs (***)
		 Émissions de NO <sub>x</sub> dues au transport
	 Personnes tuées dans des accidents de la route	 Émissions de particules dues au transport

(\*) À partir de 2004.

(\*\*) À partir de 2001.

(\*\*\*) À partir de 2007.

#### *Indicateur clé*

Depuis 2000, la consommation énergétique des transports s'est accrue à un rythme moins soutenu que l'économie, entraînant donc une baisse modérée du rapport entre consommation énergétique et PIB entre 2000 et 2009, et un découplage relativement modeste entre le développement économique et la consommation énergétique des transports. Toutefois, le lien entre les deux est toujours manifeste, comme le montre la baisse parallèle de la consommation énergétique et de l'économie en 2008.

*La consommation énergétique des transports a augmenté un peu moins vite que le PIB*

#### *Transport et mobilité*

Entre 2000 et 2009, la répartition modale du transport routier de marchandises dans l'UE est passée à 77,5 %, alors que la part du transport ferroviaire et celle du transport par voie navigable intérieure ont légèrement diminué au cours de la

*Augmentation de la part du transport routier*

même période. Cette évolution s'est accompagnée d'une amélioration de la performance du secteur du transport (tonne-km) entre 2000 et 2007, et ce n'est qu'en 2008 que la performance du fret a commencé à diminuer avec l'affaiblissement de la croissance économique à la suite de la crise économique. Le transport de fret a encore affiché une baisse en 2009, menant à un découplage absolu entre la croissance économique et le transport de fret au cours de la période 2000-2009.

*dans le transport de fret*  
*Découplage absolu entre le transport de fret et l'économie*

La répartition modale du transport intérieur de voyageurs est restée relativement stable au cours de la période 2000-2008, malgré les hausses légères du transport automobile et du transport ferroviaire (dont la part s'établit à respectivement 83,3 % et 7,3 % en 2008), qui se sont faites aux dépens des bus et des autocars. Le volume du transport de voyageurs dans l'UE a connu une évolution similaire à celle du transport de fret, même si la diminution de 0,4 % observée en 2008 était plus modérée que celle du transport de fret, qui a baissé de 1,4 %. Étant donné que le volume du transport de voyageurs a augmenté à un rythme inférieur à celui du PIB au cours de cette période, un découplage relatif s'est produit entre les volumes de transport de voyageurs et l'évolution du PIB.

*Découplage relatif entre le transport de voyageurs et le PIB*

Même si la part des investissements consacrés aux infrastructures routières et aéroportuaires a chuté de 66 % en 2000 à 59 % en 2003, elle est remontée à 68 % en 2009. Une évolution inverse a été observée en ce qui concerne la part des investissements consacrés au chemin de fer, aux voies navigables intérieures et aux ports maritimes, qui a diminué de 34 % à 32 % au cours de la même période.

*Le transport constitue toujours la part la plus importante des investissements consacrés aux infrastructures*

Entre 2000 et 2010, les prix du transport de voyageurs par route, par rail et par voie aérienne ont considérablement augmenté, à des rythmes toutefois différents. La plus forte augmentation annuelle des prix a été relevée pour les services de transport routier de voyageurs (à savoir les bus et les autocars), avec une moyenne de 4,2 %, suivis du transport par rail (4,0 %) et du transport par voie aérienne (2,8 %). Les coûts de l'utilisation d'un véhicule de transport personnel et le coût d'achat d'un véhicule ont augmenté respectivement d'en moyenne 3,5 % et 0,6 % entre 2000 et 2010. Ainsi, en termes relatifs, les prix ont moins augmenté pour le transport routier à l'aide de véhicules personnels et pour le transport aérien, ce dernier accusant la hausse de consommation d'énergie et d'émissions de GES la plus rapide de tous les modes de transport.

*Les prix des services de transport routier et ferroviaire ont augmenté plus rapidement que ceux du transport aérien*

### *Impacts du transport*

Entre 2000 et 2009, dans l'UE, les émissions de gaz à effet de serre (GES) provenant des transports ont augmenté moins vite que de 1990 à 2000. Suite à la baisse des besoins en transport pendant la crise économique, on a observé des baisses sensibles des émissions de GES provenant du transport en 2008 (- 1,7 %) et en 2009 (- 2,8 %).

*La hausse des émissions de gaz à effet de serre provenant du transport s'est ralentie*

La route étant la source principale des émissions de GES provenant du transport, l'évolution des émissions moyennes de CO<sub>2</sub> des véhicules neufs joue un rôle crucial dans la réduction des émissions de GES provenant du transport. Des progrès ont été réalisés et l'on a observé une réduction annuelle moyenne de 4,2 % entre 2007 et 2009 dans l'UE, les véhicules neufs émettant en moyenne 145,7 grammes de CO<sub>2</sub> par km en 2009. Les taux de réduction actuels semblent suffisants pour atteindre l'objectif de 130 grammes de CO<sub>2</sub> par km d'ici à 2015.

*Progrès dans la réduction des émissions de CO<sub>2</sub> du parc automobile neuf*

Contrairement aux émissions de GES, qui ne cessent de croître, celles des polluants atmosphériques nocifs tels que les oxydes d'azote (NO<sub>x</sub>) et les particules (PM) ont baissé sans interruption depuis 1990, suite au durcissement progressif des normes en matière d'émission. Le niveau actuel des émissions de NO<sub>x</sub><sup>7</sup> et de PM<sub>2.5</sub><sup>8</sup> a diminué de plus de 30 % par rapport à leur niveau de 1990. Dans les chiffres de 2008, il apparaît que ce processus a même été précipité par la diminution du volume des transports suite à la crise économique.

*La diminution régulière des polluants atmosphériques s'est accélérée en 2008*

Les mesures destinées à réduire le nombre des décès sur les routes au sein de l'UE ont permis de réduire de moitié le nombre des victimes de la route depuis 1991. Les progrès réalisés entre 2007 et 2009 ont été particulièrement importants, tendance qui a été associée à l'insécurité financière consécutive à la crise économique. Toutefois, les progrès enregistrés ne suffisent pas à faire reculer de 50 % les décès sur les routes entre 2001 et 2010.

*Les décès dus aux accidents de la route continuent de diminuer*

### **Ressources naturelles**

L'évolution du thème des ressources naturelles depuis 2000 révèle à la fois des tendances favorables et défavorables. D'une part, des progrès constants ont été réalisés en ce qui concerne la désignation de







---

<sup>7</sup> Les oxydes d'azote, le monoxyde d'azote (NO) et le dioxyde d'azote (NO<sub>2</sub>) sont des gaz acides, qui affectent la santé humaine et l'environnement.

<sup>8</sup> Particules fines d'un diamètre aérodynamique moyen allant jusqu'à 2,5 µm, associées aux maladies circulatoires chez les êtres humains.

zones protégées et la qualité de l'eau. Les forêts restent exploitées de manière durable. L'abondance et la diversité des oiseaux communs se sont stabilisées, même si la situation est sensiblement plus fragile qu'en 1990 et qu'au cours des précédentes décennies. D'autre part, les stocks halieutiques restent menacés et les terrains bâtis ne cessent d'augmenter aux dépens des zones semi-naturelles.

**Tableau 10: Évaluation de l'évolution pour le thème des ressources naturelles (UE-27, à partir de 2000)**

Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
		<b>Biodiversité</b>
	 Zones protégées (**)	
Abondance des oiseaux communs (*)		<b>Ressources en eau douce</b>
	: Prélèvements en eau	 Qualité de l'eau des cours d'eau (***)
		<b>Écosystèmes marins</b>
		: Capacité de pêche
Conservation des stocks halieutiques		<b>Utilisation des sols</b>
	 Augmentation des terrains bâtis (***)	 Accroissement forestier et abattages

(\*) Données agrégées de l'UE, sur la base de 19 États membres.

(\*\*) UE-25, à partir de 2006.

(\*\*\*) Données agrégées, sur la base de 19 États membres.

(\*\*\*\*) Données agrégées de l'UE, sur la base de 23 États membres.

### Indicateurs clés

L'indice de l'UE pour l'ensemble des oiseaux communs a commencé à se stabiliser à partir 2000, après les baisses prononcées des précédentes décennies. Le redressement a été particulièrement prononcé chez les espèces généralistes et les espèces spécialistes des milieux forestiers. En outre, les populations d'oiseaux communs spécialistes des milieux agricoles sont toujours en baisse.

Les captures totales prélevées sur des stocks se trouvant en dehors des limites biologiques de sécurité ont avoisiné 24 % en 2009. À l'heure actuelle, les captures dans toutes les catégories dépassent largement le niveau d'exploitation durable.

*Les populations d'oiseaux communs se recomposent, mais à des niveaux inférieurs à ceux des précédentes décennies. Les captures de poissons excèdent les limites biologiques de*

### *Biodiversité*

En 2010, les zones désignées pour la conservation de la nature dans l'UE-25 ont atteint 89 % des superficies jugées nécessaires pour fournir assez d'habitats en vue de garantir la biodiversité. L'écart entre anciens et nouveaux États membres se réduit et la valeur médiane pour les 27 États membres s'est établie à 98 % en 2010. Même si la mise en œuvre est pratiquement achevée pour ce qui est de la zone couverte, des progrès restent nécessaires pour la gestion et la connectivité entre les sites.

*Les zones protégées se rapprochent du niveau suffisant*

### *Ressources en eau douce*

Dans la plupart des pays pour lesquels des données sont disponibles, les prélèvements d'eau de surface se sont stabilisés. Les taux de prélèvement des eaux souterraines se situent toujours à des niveaux élevés ou non durables dans certains pays. La variation importante des taux d'un pays à l'autre peut être liée aux caractéristiques géoclimatiques ainsi qu'à l'importance relative de secteurs économiques spécifiques, tels que le tourisme et l'agriculture dans certaines régions européennes.

*La qualité de l'eau douce s'améliore dans les cours d'eau et les taux de prélèvement se sont stabilisés*

De 2000 à 2008, la concentration de matières organiques biodégradables et d'autres nutriments polluants dans les cours d'eau a globalement diminué à travers l'Europe<sup>9</sup>, signe d'une nette amélioration de la qualité de l'eau douce. La directive relative aux eaux urbaines résiduaires et la directive-cadre sur l'eau font partie des principaux moteurs de cette tendance favorable.

### *Écosystèmes marins*

La flotte de pêche de l'UE-15, exprimée en puissance motrice totale des navires, n'a cessé de diminuer, l'objectif étant de mettre la capacité de pêche en adéquation avec les stocks disponibles. Toutefois, dans le même temps, les techniques et le rendement se sont améliorées, de sorte que la capacité de pêche globale n'a pas diminué.

*Bien que la flotte de pêche soit plus petite, la capacité de pêche n'a pas baissé*

### *Utilisation des sols*

Les terrains bâtis ont continué à empiéter sur les terres agricoles et semi-naturelles entre 2000 et 2006. Les augmentations les plus fortes ont concerné les

*Des zones de terres naturelles*

---

<sup>9</sup> L'indicateur est paneuropéen et comprend à la fois des États membres et des pays tiers.



sites d'exploitation minière, de décharge et de construction, suivis par les infrastructures de transport. La fragmentation des écosystèmes associée à ces vastes structures linéaires exerce une pression importante sur la biodiversité.

Entre 2000 et 2010, l'abattage a connu une légère hausse, alors que se produisait une baisse sensible de l'accroissement forestier. Ce phénomène a contribué à l'augmentation du taux d'utilisation de la forêt (le rapport entre les abattages et l'accroissement de la forêt). Cependant, l'exploitation forestière reste durable.

### **Partenariat global**

La situation générale qui se dégage des indicateurs pour le thème du partenariat global est relativement favorable. La plupart des indicateurs révèlent une tendance favorable depuis 2000, notamment en ce qui concerne les flux commerciaux, le financement du développement durable et la gestion des ressources naturelles. Toutefois, l'UE n'est pas sur la bonne voie pour l'indicateur clé, qui mesure la part du revenu national brut consacrée à l'aide publique au développement en faveur des pays en développement. Par ailleurs, plusieurs indicateurs ont évolué défavorablement entre 2007 et 2009, parallèlement à la crise économique mondiale.

Tableau 11: Évaluation de l'évolution pour le thème du partenariat global (UE-27, à partir de 2000)

Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
	<b>Globalisation des échanges commerciaux</b>	
	☀️ Importations en provenance des pays en développement	☀️ Part des importations en provenance des pays les moins développés ☀️ Subventions en faveur de l'agriculture européenne
	<b>Financement du développement durable</b>	
☁️ Aide publique au développement	☀️ Financement destiné aux pays en développement (*)	☀️ Part des investissements directs étrangers dans les pays à faible revenu (**) ☀️ Part de l'aide publique au développement dans les pays à faible revenu (*) ☀️ Part de l'aide non liée (*) ☀️ Aide en faveur des infrastructures et des services sociaux (*) : Aide pour l'allègement de la dette
	<b>Gestion des ressources globales</b>	
	: Émissions de CO2 par habitant	☀️ Aide en faveur de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement

(\*) UE-15.

(\*\*) États membres faisant partie du CAD.

#### Indicateur clé

La part du revenu national brut (RNB) consacrée à l'aide publique au développement (APD) en faveur des pays en développement n'a que légèrement augmenté entre 2005 et 2010. L'UE n'a pas atteint l'objectif intermédiaire de 0,56 % fixé pour 2010. Elle n'est pas non plus en bonne voie pour réaliser l'objectif de 0,7 % du RNB consacré à l'APD à l'horizon 2015.

*L'UE n'a pas rempli l'objectif d'une APD à 0,56 % du RNB pour 2010*

#### Globalisation des échanges commerciaux

Les importations en provenance des pays en développement ont enregistré une hausse entre 2000 et 2010. Cette tendance a été interrompue en 2009, en raison

*Les importations en provenance des*

de la crise économique mondiale. Les importations des pays les moins développés ont évolué conformément à l'objectif de l'UE qui souhaite augmenter leur part dans les importations, mais restent faibles dans l'ensemble. Les subventions agricoles de l'UE considérées comme faussant les conditions du marché par l'Organisation mondiale du commerce (OMC) ont diminué de plus de deux tiers entre 2000 et 2007.

#### *Financement du développement durable*

Dans l'ensemble, l'UE-15 a fourni davantage de fonds aux pays en développement en 2009 qu'en 2000, ce qui reflète la tendance générale des donateurs. Des progrès modérés ont été accomplis, augmentant la part des pays à faible revenu dans les investissements directs étrangers (IDE) et dans l'aide au développement. Toutefois, la crise mondiale a conduit à une diminution des flux entre 2007 et 2008. En 2009, la plupart des indicateurs n'avaient toujours pas recouvré leur niveau de 2007. L'aide au développement consacrée à l'allègement de la dette était moins importante en 2009 qu'en 2000.

*Dans l'ensemble, l'aide financière de l'UE-15 en faveur du développement a augmenté, mais la crise économique a eu une incidence négative*

#### *Gestion des ressources globales*







Les indicateurs relatifs à la gestion des ressources globales révèlent des tendances favorables. En ce qui concerne les émissions de CO<sub>2</sub> par habitant, l'écart entre l'UE et les pays en développement s'est réduit, mais reste important. La réduction de cet écart s'explique par l'augmentation des émissions de CO<sub>2</sub> dans les pays en développement et leur diminution dans l'UE. L'aide en faveur de la distribution d'eau et de l'assainissement a augmenté de manière notable entre 2000 et 2009.

*L'écart en ce qui concerne les émissions de CO<sub>2</sub> de l'UE et des pays en développement se referme*

#### **Bonne gouvernance**

Les tendances observées depuis 2000 pour le thème de la bonne gouvernance sont mitigées. On a observé des tendances positives pour les cas d'infraction ainsi que pour la disponibilité et l'utilisation de l'administration en ligne. En outre, la transposition de la législation communautaire a permis de dépasser le taux cible. On a toutefois constaté des tendances négatives pour ce qui est du taux de participation aux élections parlementaires nationales qui a globalement diminué. Par ailleurs, l'évolution du rapport entre les taxes environnementales et la fiscalité du travail indique que la transition générale vers une part plus élevée des taxes environnementales dans le montant total des recettes fiscales n'a pas été atteinte.

**Tableau 12: Évaluation de l'évolution pour le thème de la bonne gouvernance (UE-27, à partir de 2000)**

Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
	<b>Cohérence et efficacité des politiques</b>	
	 Cas d'infractions (*)	: Confiance des citoyens dans les institutions de l'UE  Transposition de la législation communautaire (*)
	<b>Ouverture et participation</b>	
	 Participation aux élections	 Disponibilité de l'administration en ligne (*)  Utilisation de l'administration en ligne (**)
	<b>Instruments économiques</b>	
	 Taxes environnementales par rapport à la fiscalité du travail	

(\*) À partir de 2007.

(\*\*) À partir de 2005.

### *Cohérence et efficacité des politiques*

En 2009, la moitié des citoyens de l'UE déclaraient faire confiance au Parlement européen, ce qui fait de ce dernier l'une des institutions européennes qui inspire le plus confiance. La Commission européenne et le Conseil de l'Union européenne recueillent moins de confiance.

*Le Parlement européen est l'institution européenne qui inspire la plus grande confiance*

Entre 2007 et 2009, le nombre de cas d'infraction a considérablement diminué dans l'UE, passant de 212 à 142. Cette tendance est principalement due aux réductions qui ont affecté deux domaines politiques: le marché intérieur ainsi que la justice et les affaires intérieures. Il existait toutefois des différences notoires entre les différents domaines politiques.

*Diminution du nombre de nouveaux cas d'infraction et*

En 2001, le Conseil européen a fixé un objectif de transposition de 98,5 % de la législation communautaire par les autorités nationales. Même si le taux global a été légèrement supérieur à cet objectif en 2009, plusieurs domaines politiques

*transposition de la législation communautaire*

affichaient des taux de transposition inférieurs.

*au-dessus du  
niveau ciblé*

### *Ouverture et participation*

Entre 2000 et 2010, la participation aux élections parlementaires nationales a globalement diminué dans l'UE. De manière générale, la participation a été plus forte aux élections nationales qu'aux élections européennes.

*Légère diminution  
de la participation  
aux élections  
nationales*

Dans l'UE, les administrations en ligne proposant des services publics de base sont nombreuses et en constante augmentation depuis 2002. Leur utilisation par les citoyens a augmenté entre 2005 et 2010. On relève toutefois des différences considérables entre les États membres.

*La disponibilité et  
l'utilisation des  
services publics  
en ligne  
augmentent*

### *Instruments économiques*

Entre 2000 et 2009, on a observé dans l'UE un transfert des taxes environnementales vers la fiscalité du travail. Cette situation est contraire à l'objectif de la stratégie de l'UE en faveur du développement durable, qui cherche à transférer la charge fiscale du travail vers l'utilisation des ressources et la consommation d'énergie et/ou la pollution.

*Le rapport entre  
les taxes sur  
l'environnement  
et la fiscalisation  
du travail a  
diminué*